



GRANDVILLIERS ET SON ENVIRONNEMENT

/// Collecte des déchets verts 2025 ///

Dès le lundi 7 avril 2025, les déchets verts seront ramassés en porte à porte par le collecteur SEPUR.

La collecte aura lieu tous les 15 jours comme suit, et ce jusqu'au lundi 20 octobre 2025 inclus. La collecte sera aussi assurée les lundis fériés.

En dehors de la période de collecte, les déchets verts doivent être apportés en déchetterie.

	<i>Dates</i>
<i>Tous les lundis</i>	7 et 21 avril 5 et 19 mai 2, 16 et 30 juin 14 et 28 juillet 11 et 25 août 8 et 22 septembre 6 et 20 octobre

Les déchets verts qui sont acceptés

- les tontes de gazon.
- les feuilles mortes et feuillages.
- les tailles de haies (< à 3cm).

Le contenant à utiliser

- Les tontes, feuilles mortes et feuillages doivent être présentés dans des poubelles en plastique simples **sans couvercle**
- Les branchages doivent être présentés en fagots de 1.20 mètres maximum, ficelés avec de la corde naturelle

/// Les contenants de type « tonneau » sont interdits ///

Les déchets refusés

- Les souches d'arbres et grosses branches.
- Les déchets verts présentés dans des sacs en plastique.
- Les encombrants.